

CONVENTION 2026



FÉDÉRATION
SCOP BTP

CHANTILLY

28 → 29 MAI 2026

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ET DE REMBOURSEMENT

(MEMBRE ET REPRÉSENTANT)

La Fédération prendra en charge

JEUDI 28 MAI 2026

- Dîner et chambre à l'InterContinental Chantilly - Château Mont Royal

VENDREDI 29 MAI 2026

- Petit-déjeuner et déjeuner l'InterContinental Chantilly - Château Mont Royal
- Coût lié aux activités ludique du Vendredi 29 mai après-midi

La Fédération remboursera

Les frais réels de transport engagés pour se rendre à la Convention 2026 *sur présentation des justificatifs originaux* : billets aller/retour avion/train, ou remboursement des frais kilométriques.

Pour toute information complémentaire concernant les modalités de prise en charge ou de remboursement n'hésitez pas à contacter :

Dorothee CARAMANOS

01 55 65 12 28

d.caramanos@scopbtp.org



Retrouvez-nous sur

scopbtp.org

NOM / prénom du mandataire :

Adresse (domicile ou travail selon lieu du départ) :

Adresse email :

Frais de transport

- Avion
- Train
- Carte abonnement ou réduction
- Transports en commun
- Taxi (exceptionnel)

Sur présentation des justificatifs originaux

- Indemnités Kilométriques

**Remboursements plafonnés au coût du billet
d'avion / train (si trajet aller supérieur à 250 Kms)**

- Distance en Km
- Puissance véhicule

Joindre une photocopie de la carte grise

- Parking
- Péage.....

Sur présentation des justificatifs originaux

Autres dépenses

À préciser

**TOTAL À REMBOURSER PAR CHÈQUE
OU VIREMENT BANCAIRE**

Bon à payer

*Joindre un RIB à la première demande de
remboursement de frais ou pour toute modification
des coordonnées bancaires*

Montants remboursés

Réservé aux services

.....

.....

.....

.....

**Je certifie sur l'honneur ne pas bénéficier du remboursement
des frais mentionnés ci-dessus auprès d'un autre organisme.**

DATE :

SIGNATURE DU DEMANDEUR :